

COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
SEPTIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
(2018-2019)
LE 12 FÉVRIER 2019

01.00 RECUEILLEMENT

À 19 h 30, Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, déclare la présente séance ouverte.

02.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 12 FÉVRIER 2019 À 19 H 30 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MARIE-LOUISE KERNEÏS ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} les commissaires

Claudine Caron-Lavigueur (2) **par téléphone**

Michelle Morin (3) **par téléphone**

Margot Pagé (9) **par téléphone**

Sophia Plante, représentante du comité de parents, niveau secondaire

Valérie Roy, représentante du comité de parents

Maude Simard (10)

MM. les commissaires

Stéphane Bessette (1)

André Dugas (7)

Stéphane Desjardins (8)

Cédric Fontaine (6)

Tommy Gaulin, représentant EHDAA

Alain Lemieux (11)

ABSENTS : Suzanne Gaudette (5)

Éric Allard (4)

Martin Herteleer, représentant du comité de parents, niveau primaire

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

AINSI QUE :

M^{mes} Marie-Claude Huberdeau, directrice générale adjointe

Kathlyn Morel, directrice générale

MM. Daniel Bouthillette, directeur général adjoint

ET :

M^{mes} Pascale Gingras, directrice des Services éducatifs

Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et des communications

MM. Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines

Benoit Choinière, directeur du Service des ressources financières

Eric Drouin, directeur des technologies de l'information

Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles

03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Alain Lemieux, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent l'ordre du jour tel que déposé, à savoir :

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS**06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DES COMMUNICATIONS**

- 06.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 janvier 2019.
- 06.02 Approbation du protocole d'entente avec la Fédération sportive Volleyball Québec pour le programme sport-études à l'école Louis-Philippe-Paré
- 06.03 Demande de la ville de Saint-Rémi : autorisation de vendre une partie de terrain à Energir – Poste de vanne (lot 4940530)

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS**08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

- 08.01 Nomination au poste de coordination au Service des ressources matérielles

09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

- 10.01 École Saint-Romain – Plans et devis des professionnels pour la construction de l'agrandissement de l'école – Approbation
- 10.02 École Sainte-Clotilde - Demande de terrain à la municipalité de Sainte-Clotilde dans le cadre du projet d'agrandissement
- 10.03 École Saint-Bernard - Demande d'autorisation auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour le remplacement du puits artésien - Désignation d'un mandataire
- 10.04 École Saint-Bernard - Demande d'autorisation auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour le remplacement du puits artésien - Confirmation d'engagement auprès du MELCC
- 10.05 École Saint-Patrice - Demande d'autorisation auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour l'installation d'un système de filtration par nanofiltration - Désignation d'un mandataire
- 10.06 École Saint-Patrice - Demande d'autorisation auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour l'installation d'un système de filtration par nanofiltration - Confirmation d'engagement auprès du MELCC
- 10.07 École Saint-Romain - Demande de droit de passage à la Fabrique St-Padre-Pio

11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION**12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE****13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE**

14.00 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

14.01 Coups de cœur

15.00 COMITÉ DE PARENTS

16.00 DEMANDE D'INFORMATION

17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DES COMMUNICATIONS

C.C-4682-02-19

06.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 JANVIER 2019

CONSIDÉRANT l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé ».

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur André Dugas, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 janvier 2019.

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 janvier 2019 soit adopté tel déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C-4683-02-19

06.02 APPROBATION DU PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LA FÉDÉRATION SPORTIVE VOLLEYBALL QUÉBEC POUR LE PROGRAMME SPORT-ÉTUDES À L'ÉCOLE LOUIS-PHILIPPE-PARÉ

Monsieur Daniel Bouthillette, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT le désir du conseil d'établissement de l'école Louis-Philippe-Paré de poursuivre le développement du programme Sport-études;

CONSIDÉRANT l'intérêt de la Fédération Volleyball Québec au programme Sport-études à l'école Louis-Philippe-Paré pour les deux prochaines années;

IL EST PROPOSÉ par André Dugas, commissaire, d'approuver le nouveau protocole d'entente avec la Fédération Volleyball Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CC du 12 février 2019

C.C-4684-02-19

06.03 DEMANDE DE LA VILLE DE SAINT-RÉMI : AUTORISATION DE VENDRE UNE PARTIE DE TERRAIN À ENERGIR – POSTE DE VANNE (LOT 4940530)

Madame Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et des communications, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la demande de la ville de Saint-Rémi visant à vendre une partie du lot 4940530 de terrain à Energir afin d'y construire un poste de vanne ;

CONSIDÉRANT que ce terrain se situe sur des terrains vendus à la ville de Saint-Rémi par la Commission scolaire avec comme condition que leur usage reste communautaire ;

CONSIDÉRANT que l'installation d'un poste de vanne servira à la communauté de Saint-Rémi ;

CONSIDÉRANT que les écoles de la Commission scolaire ne seront pas affectées par le projet ;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

Que les membres du conseil des commissaires autorisent le projet de vente de terrain d'une partie du lot 4940530 à Energir pour l'installation d'un poste de vanne.

Et que la présidente et la directrice générale soient autorisées à signer à titre d'intervenantes à l'acte de vente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS

08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

C.C-4685-02-19

08.01 NOMINATION AU POSTE DE COORDINATION AU SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

Monsieur Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines, présente le dossier

Il est proposé par monsieur Cédric Fontaine, commissaire,

de nommer monsieur **Marc Grenier-Savard** à titre de coordonnateur du Service des ressources matérielles au sein de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, selon les conditions prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des cadres des commissions scolaires. Cette nomination est assujettie à une période d'essai d'une année. La date de son entrée en fonction est à déterminer.

Membres du comité de sélection :

- M. Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles
- M. Jason Trevis, directeur adjoint du Service des ressources matérielles
- M. Benoît Lamoureux, directeur adjoint du Service des ressources matérielles
- M. Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CC du 12 février 2019

09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

C.C-4686-02-19

10.01 ÉCOLE SAINT-ROMAIN – PLANS ET DEVIS DES PROFESSIONNELS POUR LA CONSTRUCTION DE L'AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que les plans ont été validés par le ministère de l'Éducation ;

CONSIDÉRANT que le ministère de l'Éducation nous autorise de poursuivre notre démarche ;

CONSIDÉRANT que des projets de maintien du bâtiment, financés par le ministère de l'Éducation, seront réalisés durant les travaux d'agrandissement afin de limiter les impacts sur les occupants de l'établissement ;

CONSIDÉRANT les plans et les informations présentés le 5 février 2019 ;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Bessette, commissaire,

d'approuver les plans et devis des professionnels, pour la construction de l'agrandissement de l'école Saint-Romain, qui respecteront les enveloppes budgétaires allouées par le ministère de l'Éducation ;

d'autoriser le Service des ressources matérielles à procéder à l'appel d'offres pour les travaux pour une prise de possession complète en août 2020 ;

que la présidente du conseil des commissaires et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat s'il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C-4687-02-19

10.02 ÉCOLE SAINTE-CLOTILDE - DEMANDE DE TERRAIN À LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CLOTILDE DANS LE CADRE DU PROJET D'AGRANDISSEMENT

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'ouverture manifestée par la municipalité concernant une cession de terrain à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries ;

CONSIDÉRANT l'intérêt de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries d'agrandir le terrain sur lequel est située l'école Sainte-Clotilde ;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

CC du 12 février 2019

que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries demande à la municipalité de Sainte-Clotilde de s'engager à lui céder gracieusement la propriété complète et entière d'un terrain libre de toute contrainte, soit une partie de la subdivision 14 du lot 190, de la circonscription foncière de Châteauguay, adjacent au terrain de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, afin d'y construire l'agrandissement de l'école Sainte-Clotilde ;

que les membres du conseil des commissaires autorisent la directrice générale à négocier avec la municipalité à cet effet ;

que les membres du conseil des commissaires se prononcent, dans un deuxième temps, sur la cession de terrain, le cas échéant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C-4688-02-19

10.03 ÉCOLE SAINT-BERNARD - DEMANDE D'AUTORISATION AUPRÈS DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES POUR LE REMPLACEMENT DU Puits ARTÉSIEN - DÉSIGNATION D'UN MANDATAIRE

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les exigences du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques en lien avec le remplacement du puits artésien de l'école Saint-Bernard;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Bessette, commissaire,

que **TechnoRem Inc.** soit autorisée, au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, à signer toute demande de certificat d'autorisation, ou d'autorisation au ministre, du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et à signer tous les documents exigés en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C-4689-02-19

10.04 ÉCOLE SAINT-BERNARD - DEMANDE D'AUTORISATION AUPRÈS DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES POUR LE REMPLACEMENT DU Puits ARTÉSIEN - CONFIRMATION D'ENGAGEMENT AUPRÈS DU MELCC

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les exigences du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques en lien avec le remplacement du puits artésien de l'école Saint-Bernard ;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Bessette , commissaire,

que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries confirme son engagement à transmettre au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, au plus tard 60 jours après

la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à leur conformité avec l'autorisation accordée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C-4690-02-19

10.05 ÉCOLE SAINT-PATRICE - DEMANDE D'AUTORISATION AUPRÈS DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES POUR L'INSTALLATION D'UN SYSTÈME DE FILTRATION PAR NANOFILTRATION - DÉSIGNATION D'UN MANDATAIRE

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les exigences du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques en lien avec l'installation d'un système de filtration par nanofiltration à l'école Saint-Patrice ;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Bessette, commissaire,

que **TechnoRem Inc.** soit autorisée, au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, à signer toute demande de certificat d'autorisation ou d'autorisation au ministre du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et à signer tous les documents exigés en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C-4691-02-19

10.06 ÉCOLE SAINT-PATRICE - DEMANDE D'AUTORISATION AUPRÈS DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES POUR L'INSTALLATION D'UN SYSTÈME DE FILTRATION PAR NANOFILTRATION - CONFIRMATION D'ENGAGEMENT AUPRÈS DU MELCC

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les exigences du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques en lien avec l'installation d'un système de filtration par nanofiltration à l'école Saint-Patrice ;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Bessette, commissaire,

que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries confirme son engagement à transmettre au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à leur conformité avec l'autorisation accordée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C-4692-02-19

10.07 ÉCOLE SAINT-ROMAIN - DEMANDE DE DROIT DE PASSAGE À LA FABRIQUE ST-PADRE-PIO

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

- CONSIDÉRANT les plans préliminaires des travaux d'agrandissement de l'école Saint-Romain, de même que l'aménagement d'un débarcadère ;
- CONSIDÉRANT la volonté de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries de formaliser un droit de passage sur le terrain de la Fabrique St-Padre-Pio (lot 5 366 939) ;
- CONSIDÉRANT la description de l'assiette de servitude envisagée, réalisée par Louise Rivard, arpenteur-géomètre, sujette à modifications mineures selon les discussions avec la Fabrique ;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Bessette, commissaire,

que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries demande à la Fabrique St-Padre-Pio de lui céder un droit réel d'usage et de passage (servitude) sur le lot 5 366 939 ;

que les membres du conseil des commissaires autorisent la négociation de la servitude entre la Fabrique et la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries ;

que les membres du conseil des commissaires se prononcent, dans un deuxième temps, sur le projet d'entente de droit de passage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE

14.00 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

14.01 COUPS DE CŒUR

COUP DE CŒUR DE monsieur André Dugas

Salon ta voie, ton avenir. 2^e édition. Celui-ci a eu lieu le 17 janvier dernier. Très beau salon. Bravo!
Bravo à toute l'équipe qui a mené à bien cet événement.

COUP DE CŒUR DE madame Claudine Caron-Lavigueur

Mini-Conseil Saint-Viateur-Clotilde-Raymond à la Ville de Saint-Rémi. Le 17 janvier dernier, 12 représentants du Conseil d'élèves de l'école Clotilde-Raymond se sont substitués aux élus de la Ville de Saint-Rémi afin de faire adopter les activités prévues à leur école dans le cadre de la semaine de la persévérance. Parents et élèves étaient présents. Belle réussite, félicitations à tous ceux impliqués.

COUPS DE CŒUR DE monsieur Tommy Gaulin

- **Transport.** Très belle présentation du Service du transport au comité EHDAA qui a eu lieu le 30 janvier dernier. Chapeau!
- **Comité EHDAA :** Bravo pour leur Info-Lettre qui se veut un outil qui s'adresse aux parents concernés. Celui-ci sera diffusé deux fois par année. Très belle initiative. Bravo et félicitations.

15.00 COMITÉ DE PARENTS

- La prochaine rencontre aura lieu la semaine prochaine le 20 février 2019.
- Invitation à la Soirée bénévole qui aura lieu le 17 avril prochain à Léry.

16.00 DEMANDE D'INFORMATION

17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE PRÉSIDENTE

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, souligne les sujets suivants :

- Le colloque inter-sectoriel sur la réussite éducative en Montérégie Ouest, organisé par Concertation Horizon qui devait avoir lieu le 13 février a été reportée au 11 mars 2019.
- Une rencontre entre madame Brenda Milner, dont le nom a été choisi pour la nouvelle école spécialisée à Châteauguay et les présidents de la Commission scolaire New Frontiers et de la CSDGS aura lieu le 25 février prochain à 14h30. Cette rencontre sera enregistrée pour les archives.

18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

C.C-4693-02-19

19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19h43,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Bessette, commissaire,
que la présente séance ordinaire soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidence de la séance

Secrétaire générale

1312-015
S:\510\SG\1000_Administration_generale\1310_CC\1311_PV\1-2018-2019\7. 12 février 2019.docx